

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 AVRIL 2021 A 20H00

Sous la présidence de Monsieur Mathieu LAUFFENBURGER, maire

À l'ouverture de la séance sont présents : LAUFFENBURGER Mathieu, ROHR Agnès, DEMOUCHE Sébastien, BOUILLÉ Laurence, BRAUN Cédric, GASCHY Christophe, HEINRICH Rachel, MONIER Christian, SCHWOERTZIG Sabrina, VUADELLE Anne-Sophie, ZUMSTEEG Vivien.

SECRETAIRE DE SEANCE: SCHWOERTZIG Sabrina

017. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 MARS 2021

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 18/03/2021.

018. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

M. le Maire donne la parole à Mme Agnès ROHR pour présenter le compte administratif 2020 qui est arrêté aux résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes	252 810,51 €
Dépenses	163 197,54 €
Résultat	89 612,97 €
Résultat reporté de 2019	62 450,09 €
Résultat Global	152 063,06 €

Section d'investissement :

Recettes	151 364,52 €
Dépenses	486 760,75 €
Résultat	-335 396,23 €
Résultat reporté de 2019	137 359,87 €
Résultat Global	-198 036,36 €

Résultats cumulés **-45 973,30 €**

Le Conseil Municipal, en l'absence de l'ordonnateur,

- **APPROUVE** le compte administratif 2020, tel que présenté.

019. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal, après s'être assuré que les résultats sont identiques à ceux du compte administratif,

- **APPROUVE** le compte de gestion, dressé par le receveur, pour l'exercice 2020.

020. AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal, après avoir entendu à ce jour le compte administratif 2020 ;

Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2020;

Constatant un excédent de fonctionnement de 152 063,06 € ;

Constatant un déficit d'investissement de -198 036,36 € ;

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020, soit 152 063,06 €, au c/1068 de la section d'investissement.

APPROUVE A L'UNANIMITE

021. VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

Par délibération du 29 février 2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe d'Habitation	14,46 %
Taxe Foncier Bâti	8,03 %
Taxe Foncier Non Bâti	38,01 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	16,76 %

A compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'Etat. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 21,20 % (soit le taux communal de 2020 : 8,03 % + le taux départemental de 2020 : 13,17 %).

Il est proposé, suite à ces informations de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB de 21,20 %.

De ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

Taxe Foncier Bâti	21,20 %
Taxe Foncier Non Bâti	38,01 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	16,76 %

Après délibération le Conseil Municipal,

- **APPROUVE A 5 POUR / 6 ABSENCES** les taux des taxes pour l'année 2021.

- **CHARGE** M. le Maire de procéder à la notification de cette délibération auprès des services de l'administration fiscale.

022. SUBVENTIONS 2021

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes au **Compte 6574** aux associations du village :

- ACSL	150 €
- Amicale des Pompiers	150 €
- Club des jeunes	150 €
- Chorale Ste Cécile	150 €
- Owarot	150 €
- BS Dynamique	150 €

Le montant total des subventions allouées par la commune s'élève à :

- **1 000 € au c/ 6574**, dont **900 €** attribués aux associations mentionnées ci-dessus, la somme de 100 € restante pourra être attribuée en cours d'année en fonction des demandes.

Le Conseil Municipal après délibération,

DESAPPROUVE A 3 POUR / 4 CONTRE / 4 ABSTENTIONS l'attribution des subventions telles que présentés.

023. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Présentation du budget primitif 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif pour l'exercice 2021 avec les chiffres suivants :
- **Section de fonctionnement** :
 - Dépenses 213 967,00 €
 - Recettes 291 432,02 €
- **Section d'investissement** :
 - Dépenses 276 984,73 €
 - Recettes 413 948, 73 € dont un report d'excédent de fonctionnement capitalisé de 152 063,06 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

024. DIVERS ET INFORMATIONS

a) Budget annexe Lotissement

Il est expliqué aux conseillers qu'un budget annexe va être créé pour la 3ème tranche du lotissement Nachtweid, la démarche est obligatoire pour permettre une meilleure gestion des dépenses et recettes, ce budget sera créé prochainement.

b) Commission fleurissement

Sébastien DEMOUCHE fait le point sur le fleurissement de la commune, il annonce que 1000 re-plants ont été repiqués et qu'il en reste entre 300 et 400, aussi deux magnolias ont été plantés rue des Saules et des buissons sont en commande pour une plantation le long du fossé dans le lotissement.

c) Abri Associatif

Monsieur le Maire fait le point sur les différentes réalisations au niveau de l'abri, les cloisons des sanitaires et de la chambre froide ont été posées, le raccordement électrique est prévu semaine 16. Dans les semaines à venir sont prévues les interventions suivantes : mise en place des plonges pour le sanitaire, installation d'une tablette et de portes coulissantes pour le bar, installation de l'armoire électrique lorsque le local sera fermé. Une projection dépenses/recettes à été demandée par les conseillers.

d) Elections

A l'approche des élections régionales des 20 et 27 juin 2021 il est proposé d'installer les bureaux de vote à la salle communale afin de respecter les distanciations sociales.

e) City

Le city du village nécessite un entretien du sol, un changement des filets et du panneau d'affichage des règles d'utilisation. Des matériaux supplémentaires pour le city sont stockés en mairie, une mise à disposition de ce matériel pour les jeunes est évoquée.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 22 heures 18 minutes.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Boesenbiesen, le 22 avril 2021

Le Maire, Mathieu LAUFFENBURGER